

Dégustez les propos de M. Martel, lors de son tchat du 21 mars

A mettre en regard à vos augmentations de salaire :
 0% d'augmentations collectives
 1% d'augmentation individuelle (en masse salariale, pas pour tout le monde !)
 Un intéressement inférieur à celui de l'année dernière

Et pendant votre lecture, gardez à l'esprit que les comptes 2016 du groupe montre un résultat net de 322 millions d'euros !

Un chiffre d'affaires stable à 13,6 milliards d'euros ; Un résultat net de 322 millions d'euros (Un résultat opérationnel économique à 153 millions d'euros) ; Un ratio de solvabilité 2 de 289%



Question salarié : Le nombre de salariés à Groupama ne cesse de baisser, notamment à G2S et à GSA. Pour vous, quel est le nombre souhaitable de salariés au sein de ces deux entités ?

M. Martel : Dans ce contexte, les effectifs de G2S continuent effectivement de se réduire tout en permettant à cette entreprise de recruter de nombreuses compétences nouvelles, indispensables aux défis du digital. Les effectifs de GSA ont par contre été stabilisés.

Commentaire CGT : G2S est une des entreprises qui a supporté proportionnellement le plus de départs non remplacés dans le groupe. (De 1900 salariés, en comptant le Cibama, à 1480 aujourd'hui). Mais ce n'est pas encore assez pour M. Martel !!!

Question salarié : Devant les bons résultats affichés pour 2016, pensez-vous augmenter les salaires, hormis l'intéressement, qui, lui, ne rentre pas en compte dans le calcul des retraites dans une carrière?

M. Martel : Groupama met en place chaque année des enveloppes d'augmentation des salaires. Ces enveloppes sont, depuis 3 ans, attribuées sur des bases individuelles fondées sur l'extension des responsabilités et le développement des compétences. Aucune augmentation générale n'a été prévue, en l'absence totale d'inflation. La performance atteinte par les entreprises a par ailleurs permis de verser des enveloppes d'intéressement importantes, s'élevant ces dernières années à un mois de salaire dans beaucoup d'entreprises. Cela représente des montants beaucoup plus importants que les augmentations générales qui étaient attribuées au début des années 2010, et c'est donc une bonne nouvelle pour les salariés du groupe.

Commentaire CGT : Absence d'inflation sur trois ans : FAUX !!! Un mois de salaire d'intéressement à G2S ? En 2011 peut-être ? Mais entre 0 et une moyenne de 600 euros, on est loin d'un mois de salaire à G2S. Et cette année, le montant de l'intéressement sera inférieur à celui de l'année dernière !!!!



Quand on augmente fin 2016 le salaire du DG et les indemnités des administrateurs, croyez-vous qu'il est de bon ton d'annoncer 0% d'augmentation générale pour les salariés, même s'il y a de l'intéressement ?

M. Martel : Le salaire du directeur général et les indemnités des administrateurs n'ont pas été augmentés fin 2016. La rémunération variable du directeur général est déterminée par la conseil d'administration ; elle évolue à la hausse ou à la baisse selon les années en fonction de la performance du groupe.

Commentaire CGT : Le salaire de M. Martel étant supérieur à 1 million annuellement, nous ne nous tracassons pas pour ses variations, ni d'ailleurs pour l'indemnité de M. Dages, président de Groupama (environ 300.000 euros par an).

Question salarié : Pourquoi G2S ne fait pas partie des entités dont les salariés reçoivent un intéressement équivalent à "1 mois de salaire", alors que ces mêmes personnes participent directement aux bons résultats du groupe?

M. Martel : Ce choix résulte d'une décision du conseil d'administration de G2S, composé de dirigeants des entreprises qu'il sert.

Commentaire CGT : Ha bon ? La CGT croyait que l'intéressement était issu d'une négociation entre les organisations syndicales et la direction de G2S ! Est-ce que les dés étaient pipés ? Est-ce que le niveau des indicateurs, trop hauts pour être atteints, ont été choisis par le conseil d'administration ? Nous nous doutons bien que la réponse qui nous sera faite, c'est que le CA a défini une enveloppe très haute, mais que pas de chance, en 2016, nous n'avons atteint que des 2 indicateurs, et encore, à leur plus petit niveau. Nous serons loin du mois de salaire promis par les uns ou les 1400 euros promis par la CFDT pour expliquer sa signature.

Spéciale dédicace à L. : À quand un système informatique cohérent et moins lourd en fonctionnement ? Ne croyez-vous pas que la grosse erreur de Groupama est d'avoir salarié les informaticiens depuis que Sigma existe (30 ans)? → MERCI à cette salariée.

M. Martel : L'informatique constituant le cœur industriel d'une compagnie d'assurances, il est légitime qu'il soit opéré majoritairement par des salariés du groupe. → MERCI M. MARTEL.



Question salarié : Quelle est la position de la direction groupe sur le temps de travail, faut-il revenir sur les 35 h comme le défend certains ex représentants de la FFSA-FFA

M. Martel : Je ne vois pas à quelles propositions il est fait référence, la profession ne s'étant pas positionnée sur une réforme globale du temps de travail. Au sein du groupe, le temps de travail est régi dans chaque entité par des accords d'entreprise. Certaines entreprises ont souhaité engager des négociations pour modifier le régime du temps de travail, lorsqu'il était en écart par rapport à la **moyenne** du groupe et aux pratiques de la profession, écarts que rien ne me paraît justifier.

Commentaire CGT : Pour la direction, il faut moyenniser en remettant ceux qui travaillent moins au même niveau que ceux qui travaillent plus. Nous à la CGT, on veut bien aussi moyenniser : baisser le temps de travail de ceux qui travaillent plus !

Question salarié : De nombreux applicatifs informatiques sont en obsolescence, tant dans le fonctionnement que dans l'ergonomie. Les lenteurs ponctuent le quotidien des salariés, qu'est-il prévu en matière d'investissement dans les prochaines années ?

M. Martel : En raison des évolutions informatiques rapides, le destin de toute application informatique est de devenir obsolète. C'est la raison pour laquelle nous consacrons des budgets croissants à la modernisation permanente de nos applicatifs. **Nous devons encore améliorer nos coûts de fonctionnement** pour renforcer notre capacité d'investissement sans dégrader nos coûts globaux.

Commentaire CGT : Améliorer nos coûts de fonctionnement de G2S ? Il semble que cela soit la même martingale depuis 10 ans ! Comme si il y avait encore un océan de productivité à faire à la production, à la maintenance des applications.... Les économies sont plutôt à faire dans la rapidité des prises de décision des directions générales (combien de temps pour valider Ideogan ? Le nouveau système d'information des collectives ?....).

Comment un groupe qui a perdu 1,8 milliard en 2011 se retrouve aujourd'hui avec un bénéfice de 322 millions ?

En s'appuyant sur la motivation des salariés, mais en ne les augmentant pas !

Maintenant, il est temps de remplacer les départs et de payer correctement les salariés

